



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

assises des outre-mer

Question au Gouvernement n° 10

Texte de la question

ASSISES DES OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Thierry Robert, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Thierry Robert. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme la ministre des outre-mer.

Madame la ministre, les échéances électorales qui viennent de se conclure suscitent espoir et attente. Nos concitoyens sont fatigués de désespérer de l'action publique. C'est vrai partout en France, dans l'Hexagone, mais aussi chez nos compatriotes ultramarins.

Je crois – et nous croyons tous, ici – que nos concitoyens ont envie de sortir de cette déprime. Nous avons cette chance devant nous. Cela passe notamment par une action rapide et concrète dans le quotidien des Français. La confiance est souvent à ce prix de nos jours.

M. Gilbert Collard. C'est de la littérature !

M. Thierry Robert. S'agissant des territoires éloignés de la métropole, cette confiance durable passe par la mise sur pied des Assises des outre-mer, annoncées par le Président de la République, alors candidat, pendant la campagne électorale. Tous les acteurs, qu'ils soient politiques, partenaires sociaux ou associatifs, y seront conviés, sans exception, afin de faire l'inventaire des urgences à régler dans l'année, territoire par territoire, parce que nous avons nos spécificités. Les attentes des agriculteurs réunionnais en sont un exemple.

Je salue la volonté explicite du Président de la République, rappelée devant le Congrès, de donner la latitude nécessaire à nos collectivités afin que leurs spécificités locales se traduisent par des adaptations législatives et réglementaires. Cela passe, par exemple, par la tenue prochaine de la Conférence des territoires – dont on parlait à l'instant –, qui concernera tout à la fois l'Hexagone et les outre-mer.

Les fractures territoriales qui prospèrent dans notre pays sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus nettes. Elles doivent être l'objet de politiques françaises et européennes fortes, tant leurs conséquences éloignent nos concitoyens les uns des autres, au propre comme au figuré.

J'en viens à ma question. Quels seront, madame la ministre, le calendrier et le contour des Assises des outre-mer ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, *ministre des outre-mer*. Vous l'avez dit, monsieur le député Thierry Robert, le Président de la République en a pris l'engagement : les Assises des outre-mer se dérouleront sur l'ensemble du territoire, et soyez assuré que tout le Gouvernement est mobilisé pour les organiser, comme le Premier ministre l'a lui-même rappelé hier dans sa déclaration de politique générale.

Pour ma part, je présenterai cette démarche demain à l'ensemble des parlementaires de l'outre-mer ; je tiens toutefois à vous dire dès à présent que ces Assises doivent être un temps d'expression et de mobilisation, mais aussi, bien sûr, de définition de solutions nouvelles. Elles devront permettre de réaffirmer que l'État accompagnera l'ensemble de ces territoires pour relever leurs défis communs mais aussi spécifiques.

Ces Assises seront aussi l'occasion de redonner la parole à tous ceux qui ne la prennent plus, à tous ceux qui ne viennent plus s'exprimer dans la sphère publique, à ceux qui voudront préparer un avenir commun pour les outre-mer : c'est aussi en cela qu'elles seront un moment important.

Telles qu'elles sont préparées, ces Assises mobilisent le Gouvernement, et le choix du rapporteur général se fera sur la base de ses compétences et de sa connaissance de l'outre-mer, avec une équipe dédiée : ce sera une démarche large, participative, qui fera entendre la voix de tous ceux qui doivent contribuer au chemin que nous devons tracer pour les outre-mer.

C'est bien ensemble, je veux vous le dire aussi, que nous pourrons construire l'avenir des outre-mer, innover, imaginer et faire de nouvelles propositions. Mais ces Assises sont aussi l'occasion de mettre en place les plans de convergence prévus par la loi de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer.

Pour conclure, je veux dire enfin que ces Assises engagent la mobilisation de tous les membres du Gouvernement, qui siègent à cette heure sur ces bancs, aux côtés de l'outre-mer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Robert](#)

Circonscription : Réunion (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 10

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juillet 2017](#)